

# Du travail pour trois personnes

L. G. C., Espagne

23/01/2015

Il y a deux ans, Mon mari a été renvoyé de l'entreprise où il travaillait depuis 27 ans. Nous nous sommes battus pour défendre tous ses droits, sans aucun résultat. Quelques mois plus tard, mon fils fut renvoyé aussi. Et cela se corsait puisque mon gendre était aussi au chômage depuis cinq ans.

Cela fait quinze jours que mon fils a été embauché. Son entreprise ayant encore un autre poste à pourvoir, mon fils parla de son père au patron et mon mari subit un contrôle médical préalable.

Mais il devait fournir un certificat de sa dernière entreprise et celle-ci le lui refusa. Nous avons cherché par tous les moyens à nous le procurer mais en vain. Or sans ce document, il ne pouvait pas être embauché.

J'avais tant espéré que mon mari recommence à travailler à 58 ans, que je me suis effondrée. C'était sa seule chance. J'ai eu alors recours à l'image de saint Josémaria pour lui demander avec une grande foi de nous aider à obtenir ce document. Le délai touchait à sa fin, nous ne l'avions toujours pas. J'ai prié si fort que, dix minutes après, mon fils m'a appelée pour me dire qu'il l'avait obtenu.

Ceci dit, dans la foulée, mon gendre a trouvé du travail.

Je ne serais jamais assez reconnaissante au bon Dieu et à saint Josémaria de nous avoir tant aidés.

---

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ch/article/du-travail-pour-trois-personnes/> (13/01/2026)